

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Coupe du monde des morts au travail **p.2** / Chômage partiel : l'arme principale des patrons contre notre camp **p.3** / Tract : « Arrêtons de subir ! » **p.4**

l'agenda



Secrétariat Fédéral Elargi

17 novembre 2022

Comité Exécutif Fédéral

06 décembre 2022

Stage Niveau 2

du 05 au 09 décembre 2022

Réunions fédérales à venir

22/11 Plasturgie : CMPPNI

22/11 Chimie : CPNE

25/11 Répartition Pharma :
CPG

29/11 Chimie : GTP
Prévoyance

30/11 Chimie : Comité
diversité

01/12 Pétrole : GTPa OPMQC

05/12 Industrie pharma :
CPNEIS

05/12 Officines : CPNEFP

05/12 Officines : CPPNI

07/12 Répartition pharma :
SPP

08/12 Répartition pharma :
CPNEFP

Droits et libertés

Congé pathologique et licenciement :

Une salariée enceinte est protégée contre le licenciement pendant son congé maternité et après la naissance de son enfant

(y compris pendant la période de congés payés si elle est prise immédiatement après le congé maternité). **C'est ce que l'on appelle une protection « absolue » qui interdit tout licenciement.**

Dans son arrêt du 14 septembre 2022, n°20-20.189, la Cour de cassation précise que la salariée bénéficie de la protection absolue en raison de son état pathologique lié à la grossesse **à la condition que le médecin prescrivant l'arrêt ait coché la case « en rapport de son état pathologique résultant de la grossesse »** sur le formulaire de la Sécurité sociale. À défaut, l'arrêt de travail sera considéré comme un arrêt maladie classique et la salariée ne pourra pas bénéficier de la protection absolue. Si la case n'est pas cochée, pendant la grossesse et les 10 semaines qui suivent la reprise de travail, la protection contre le licenciement est dite « relative », c'est-à-dire que le licenciement est possible uniquement pour faute grave ou impossibilité de maintenir le contrat de travail, à condition que cela ne soit pas lié à la grossesse ou la maternité. ■

21 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux entreprises depuis 2017, c'est 3 fois le montant nécessaire pour éradiquer la grande pauvreté. Sans compter les 170 milliards d'exonérations fiscales et sociales et autres aides publiques.

Les chiffres

Orga et vie syndicale

Forte progression de la syndicalisation sur l'année 2021

Le dernier état CoGeTise au 31 octobre, nous confirme que nous avons toujours un retard sur les paiements de cotisations, mais nous y sommes presque car à ce jour, il nous manque 238 FNI et 1257 timbres pour terminer l'exercice 2021 en positif par rapport à 2020.

Avec une syndicalisation sur l'année 2021 qui est en forte progression de 20 %, **nous passons de 668 nouveaux adhérents en 2020, à 830 nouveaux adhérents pour 2021 enregistrés dans Cogitiel.**

Le nombre de nos syndicats lui aussi progresse avec la création de 25 nouvelles bases.

Continuons sur cette dynamique qui doit nous permettre d'inverser la tendance à la baisse de nos syndiqués, enregistrée depuis 2017.

Continuons dans ce sens pour avoir **une CGT renforcée**, qui représente au mieux le salariat et qui matérialise son appartenance à la CGT.

32,1 %

des séniors (+ de 50 ans)
sans emploi ni retraite
vivent en dessous
du seuil de pauvreté.



L'actualité du **MILITANT** des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euro

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité internationale

COUPE DU MONDE DES MORTS AU TRAVAIL

Attendue par des dizaines de millions de personnes, la Coupe du monde de football 2022 aura lieu au Qatar, un petit pays de la péninsule arabique. Mais, cette grande « fête » sportive, entachée de soupçons de corruption, peine à cacher des centaines d'ouvriers morts sur les chantiers de construction, sans compter des perspectives écologiques désastreuses.

Un parfum de scandale et une odeur nauséabonde de cadavres, une catastrophe écologique flottent autour de ce Mondial. Celui-ci représente, avant même son coup d'envoi, un désastre humain et écologique. On ne peut pas fermer les yeux et profiter du spectacle sans penser au sang des ouvriers sur la terre sur laquelle les stades sont bâtis.

« La Coupe du monde au Qatar est un immense cimetière »

Plus de 6 500 ouvriers originaires d'Inde, du Pakistan, du Népal, du Bangladesh et du Sri Lanka sont morts au Qatar depuis que le pays a obtenu l'organisation de la Coupe du monde 2022, il y a dix ans. Ce chiffre a été révélé le 23 février par The Guardian, qui a recoupé les données des gouvernements de ces pays, principaux pourvoyeurs de main-d'œuvre au Qatar. Le nombre réel de morts serait même supérieur puisque les données d'autres pays, dont les Philippines ou le Kenya, qui comptent de nombreux ressortissants travaillant au Qatar, n'ont pas été recueillies.

Si les conditions de travail au Qatar se sont soi-disant améliorées ces dernières années, des centres modernes accueillent des travailleurs qui sont nourris et logés sur place. Les chantiers s'arrêtent de 11h à 15h durant les plus fortes chaleurs pendant l'été. **Les ouvriers ne gagnent, pour autant, pas plus de 300 € par mois alors qu'ils travaillent 12h par jour, 6 jours sur 7, et ne rentrent chez eux qu'une fois par an.**

Derrière ces tragédies se cachent d'innombrables histoires de familles dévastées, qui se sont retrouvées sans leur principal soutien de famille, luttant pour obtenir une indemnisation et laissées dans la confusion quant aux circonstances de la mort de leur proche.

Il y a fort à parier que la majorité des travailleurs concernés souhaiterait que leurs droits soient pleinement respectés et qu'ils soient correctement payés, pas seulement lors de la Coupe du monde.

Le match d'ouverture est maintenant dans moins de trois semaines et, ni la Fifa, ni le Qatar, ne se sont encore engagés à dédommager les travailleurs et leurs familles pour les abus subis, malgré un soutien généralisé du public.

N'oublions pas non plus que ce pays applique la charia, qui est en totale contradiction avec les droits les plus élémentaires des citoyens, notamment sur le droit des femmes et des homosexuels, les empêchant d'être reconnus dans leur pleine identité.

Tout ceci ne doit pas non plus cacher un **désastre écologique** : des centaines de ventilateurs ont été installés pour descendre la température à 25 degrés maximum pendant les matchs, la construction d'infrastructures gigantesques, un métro, des routes, des hôtels, des aéroports (pour permettre les liaisons entre deux stades), etc. (projets inhérents à l'organisation du mondial), des centaines de milliers de petits diffuseurs d'air placés sous les sièges des tribunes qui rafraîchissent les spectateurs... Alors que, dans le même temps, on nous rabâche que la terre se réchauffe, qu'il faut fournir des efforts, baisser le chauffage, arrêter les voitures thermiques, etc.

Voilà sur quoi la coupe du monde 2022 a été construite, sur une pelouse rouge du sang de milliers de travailleurs, pour le plaisir de certains ! ■



CHÔMAGE PARTIEL : L'ARME PRINCIPALE DES PATRONS CONTRE NOTRE CAMP

Alors que l'économie mondiale entre dans une crise aigüe du Capital, l'inflation bondit mois après mois dans l'ensemble des pays. La France n'est, bien évidemment, pas épargnée et connaît des bonds historiques de prix concernant les biens les plus élémentaires.

L'énergie fait partie du secteur le plus touché par l'inflation. Elle subit également les conséquences mortifères des tensions/conflits entre les grandes puissances, rompant ainsi ses chaînes d'approvisionnements (sabotage des Nordstream, par exemple, sanctions économiques entre diverses nations, etc.). L'électricité, le gaz, les produits pétroliers, etc. qui sont à la base de la quasi-totalité des autres productions se font donc rares et chers.

L'électricité augmente continuellement depuis des années, avec des hausses ponctuelles entre 1 % et 6 % une à deux fois par an ce qui fait que, depuis 2006, celle-ci a augmenté de **53 %** !

Idem pour le gaz qui, lui, a augmenté de **136 %** en 17 ans, hausse contenue à l'heure actuelle par le bouclier tarifaire, mais qui sera exponentielle lors de son retrait, à la fin de l'année.

La crise économique, dont l'inflation est l'un des symptômes, est générée par le système capitaliste lui-même et aucune mesure ne pourra arranger la situation des travailleurs qui la subissent de plein fouet.

Seule l'action concertée, collective et déterminée de notre classe pourra changer le braquet à notre paupérisation croissante. **La grève, l'occupation de nos lieux de travail et les manifestations de rue doivent être dans la tête de tous les travailleurs de ce pays et, a fortiori, dans les ordres du jour de nos syndicats !**

D'autant que la pénurie des énergies engendrée par les conflits mondiaux font craindre le retour de la bougie comme source d'éclairage dans nos demeures ! Tous les spécialistes qui vantent les bienfaits du capitalisme par les progrès qu'il apporterait doivent faire grise mine quand celui-ci nous ramène au moyen-âge !

Le spectre du chômage partiel plane à nouveau sur la classe ouvrière !

De nouveau, après la grande crise économique de 2020 qui a mis des milliers d'entre-nous au chômage partiel payé par l'État, cette menace se fait sentir pour les mois à venir. D'ores et déjà les préfets ont convoqué les chefs d'entreprises afin de déterminer les productions essentielles à sauvegarder, les autres subiront la coupure de courant. Le patron qui la subira croulera sous les aides publiques, tandis que les salariés perdront près de 15 % de leur salaire dans un pays où l'inflation grimpe de mois en mois !

Au fil des crises économiques, la bourgeoisie a besoin de peaufiner les conditions du chômage partiel comme arme massive contre notre classe.

C'est ainsi que dans la branche chimie, où la Convention collective offre des garanties supplémentaires vis-à-vis des autres branches, la Chambre patronale met cette question à l'ordre du jour des réunions paritaires. **On vous l'annonce sans surprise : la Chambre patronale ne veut pas faire mieux qu'avant, mais veut tout simplement retirer des conquies aux salariés de la chimie, afin que rien ne sorte de la poche du patron lorsque le salarié est en chômage partiel.**

Les entreprises qui se trouveront en surproduction se verront couper le courant, ce qui justifiera des aides publiques démentielles tandis que les salariés seront renvoyés à la maison, avec un morceau conséquent du salaire amputé. C'est devenu la mère des solutions pour la bourgeoisie que d'utiliser l'arme du chômage partiel pour survivre aux affres du Capital, ce qui se traduit par les situations les plus dramatiques pour nous !

**FACE AUX PÉNURIES ET À L'INFLATION, LA CLASSE OUVRIÈRE NE PEUT RESTER INACTIVE !
DANS LES SEMAINES ET LES MOIS À VENIR, LES SYNDICATS CGT DOIVENT FÉDÉRER LES COLÈRES EN UN TORRENT IMPARABLE POUR LE CAMP D'EN FACE.**

ARRÊTONS DE SUBIR !

Les travailleuses et les travailleurs subissent les effets de la crise sociale, politique et énergétique. Les politiques néolibérales détériorent la vie de la population et favorisent la montée du nationalisme, du racisme, de la xénophobie et des partis qui prétendent représenter une alternative à la crise. La CGT ne fera jamais de compromission avec eux.

À ces crises sociales, économiques, climatiques, s'ajoute la guerre en Ukraine.

Le gouvernement de Macron nous promet des jours tristes, des jours sombres, sans pain et sans chauffage ! Réforme de l'assurance chômage, réforme des retraites, budget d'austérité, restrictions énergétiques... c'est un programme de classe, un programme de combat pour faire payer la crise aux travailleurs.

L'inflation grimpe, le pouvoir d'achat des ménages se dégrade, la baisse de la consommation entraînera des conséquences sur l'emploi et l'investissement. Le risque de récession plane sur la zone euro et notamment en France.

Pour faire face à la grande récession qui vient, il faut bien sûr taxer les profits tout court, mais surtout changer la gestion des entreprises, permettre une intervention nouvelle des salariés pour une toute autre utilisation de l'argent.

Mais le gouvernement Macron s'apprête à offrir un nouveau cadeau au patronat en supprimant la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

C'est un impôt de production : son taux, calculé selon le niveau de chiffre d'affaires, s'applique à la valeur ajoutée de l'entreprise, qu'elle réalise des bénéfices ou pas. **Sa suppression fera économiser un total de 8 milliards d'euros par an aux entreprises.** Une somme qui aurait pu contribuer à sauvegarder notre système de protection sociale.

Pour faire face à ces attaques, nous devons élever les consciences pour construire une alternative au capitalisme. C'est dans cette perspective que nous devons monter le rapport de force. Cela passe par la lutte autour de l'enjeu du travail et de l'emploi, pour redonner du sens au travail, augmenter les salaires, former et créer des emplois, sécuriser les parcours professionnels.

Travailler moins, 32 heures par semaine payées 35h, pour travailler mieux et tous, partir à la retraite à taux plein à 60 ans avec 37,5 années de cotisation, revendiquer un SMIC à 2 000 €, protéger le pouvoir d'achat avec l'échelle mobile des salaires et des augmentations générales de salaires, voilà ce que nous revendiquons !

SANS L'INTERVENTION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS LE PARTAGE DES RICHESSES NE SERA PAS POSSIBLE. ■

Allons chercher le fruit de notre travail !